



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :BOUTAIN.Benjamin.....	OU
Dénomination (pour les personnes morales) :Saintonge Energies SAS.....	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N° .50 ter..... Rue ...de Malte.....	
Commune ...PARIS 11.....	
Code postal75011	
Nature des activités :Exploitation d'une centrale de production d'électricité.....	
.....	
.....	
Qualification :	
.....	
.....	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (NOM LATIN)	Description (1)
B1 Caprimulgus europaeus Engoulevent d'europe	Destruction d'habitats favorables au cortège semi-ouvert (15,63 ha)
B2 Carduelis carduelis Chardonneret élégant	
B3 Emberiza cirrus Bruant zizi	
B4 Emberiza citrinella Bruant jaune	
B5 Erithacus rubecula Rougegorge familier	
B6 Lacerta bilineata Lézard vert occidental / Lézard à deux raies	
B7 Lanius collurio Pie-grièche écorcheur	
B8 Linaria cannabina Linotte mélodieuse	
B9 Luscinia megarhynchos Rossignol philomèle	
B10 Podarcis muralis Lézard des murailles	
B11 Prunella modularis Accenteur mouchet	

B12 Saxicola rubicola Tarier pâtre	
B13 Streptopelia turtur Tourterelle des bois	
B14 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire	
B15 Sylvia communis Fauvette grisette	
B16 Sylvia undata Fauvette pitchou	
B17 Troglodytes troglodytes Troglodytes mignon	
B18 Phengaris arion Azuré du serpolet	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Le projet consiste en la mise en place de 73 000 modules, représentant une surface de panneaux projetée au sol d'environ 17 ha. La surface totale de la centrale photovoltaïque couvrirait 41,65 ha. Ces aménagements doivent aboutir à la création d'une centrale photovoltaïque d'une puissance totale de 40 MégaWatts crête, participant de fait au développement national de l'énergie renouvelable

.....
.....
.....
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

.....
.....
.....
Altération Préciser :

.....
.....
.....
Dégradation Préciser :

.....
.....
.....
Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

.....
Formation continue en biologie animale Préciser :

.....
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période :Période des travaux de construction.....
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives :Nouvelle-Aquitaine.....
Départements :Charente-Maritime.....
Cantons : ...Matha.....
Communes :Fontenet.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ⑥
- Mesures de protection réglementaires ⑥
- Mesures contractuelles de gestion de l'espace ⑥
- Renforcement des populations de l'espèce ⑥
- Autres mesures ⑥ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre


I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ... Un accompagnement pendant le chantier sera réalisé par un écologue. A minima, neuf suivis seront réalisés sur les 25 premières années de fonctionnement du parc. Le calendrier proposé est le suivant : un suivi par an pendant les trois premières années puis la fréquence des suivis sera raccrochée à celle des parcs adjacents.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Paris
le 12 avril 2022
Votre signature 

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : BOUTAIN Benjamin
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Saintonge Energies SARL
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 50 Ter. Rue De Malte
 Commune PARIS 11
 Code postal 75011
 Nature des activités : Exploitation d'une centrale de production d'électricité
 Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Podarcis muralis Lézard des murailles		Destruction de 15,63 ha de fruticées et d'une mosaïque de pelouses sèches (19,94 ha) : habitat de reproduction potentiel des reptiles, contenant probablement des Lézard des murailles
B2 Lacerta bilineata Lézard à deux raies		Destruction de 15,63 ha de fruticées et d'une mosaïque de pelouses sèches (19,94 ha) : habitat de reproduction potentiel des reptiles, contenant probablement des Lézard à deux raies
B3 Hierophis viridiflavus Couleuvre verte et jaune		Destruction de 15,63 ha de fruticées et d'une mosaïque de pelouses sèches (19,94 ha) : habitat de reproduction potentiel des reptiles, contenant probablement des Couleuvre verte et jaune
B4 Phengaris arion Azuré du Serpolet		Destruction de 19,94 de pelouses rases contenant de l'Origan, plante hôte de l'Azuré du Serpolet. Destruction potentielle de chenilles, d'œufs ou d'individus situés à proximité de la plante hôte. Capture
B5		potentielle pour identification dans le cadre de suivi (relâché sur place à la suite de la manipulation)

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : La centrale photovoltaïque de Fontenet 3 sera d'une puissance crête installée de 37.MWc. La surface totale de la centrale Suite sur papier libre couvrirait 41,65 ha

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : ... Individus relâchés sur place le jour même de la capture
 (juste après identification de l'individu)

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges Préciser :
 Autres moyens de capture Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser : Destruction potentielle en détruisant l'habitat de reproduction de l'espèce
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser : ... Destruction potentielle des adultes ou des juvéniles en détruisant l'habitat
 de reproduction de ces espèces

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
 Formation continue en biologie animale Préciser :
 Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Période des travaux de construction (entre le 1er octobre 2022 et la mi-mars 2023 pour les travaux de construction les plus impactants puis sans interruption plus de 7 jours. Fin des travaux prévue à la mi-mars 2024 au plus tard conformément au calendrier présenté de travaux présenté **
 ou la date : dans le dossier), Capture lors des suivis d'exploitation, conformément au calendrier présenté.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine
 Départements : Charente-Maritime
 Cantons : Matha
 Communes : Fontenet

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Les mesures d'évitement (choix du design de la centrale, éviter l'implantation de plantes invasives, visite préventive avant le démarrage des travaux, etc), de réduction (adaptation de la période de travaux, choix de la période d'abatage, etc), de gestion (pâturage et limitation des lignaux et de suivi (chantier et exploitation) sont détaillées dans le document ci-joint)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un accompagnement pendant le chantier sera réalisé par un écologue. A minima, neuf suivis seront réalisés sur les 25 premières années de fonctionnement du parc. Le calendrier proposé est le suivant : un suivi par an pendant les trois premières années puis la fréquence des suivis sera raccrochée à celles des parcs adjacents. A l'issue de chaque visite, un rapport sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Paris
 le 12 avril 2022
 Votre signature